



## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du 6 juillet au 31 juillet 2020

pour les enfants de 3 à 11 ans

Dates susceptibles d'être modifiées suivant autorisation d'ouverture par la DDCSPP et des condition sanitaires  
Consulter le site \* pour toutes informations

### INSCRIPTIONS

- Mercredi 3 juin de 16 h 30 à 19h 00
- Samedi 6 juin de 10 h 00 à 12 h 00

*Salle Familles Rurales - Rue des Places - Saint-Germain-la-Ville*

**MERCI DE RESPECTER LES DATES D'INSCRIPTIONS**

Si vous ne pouvez pas venir pendant ces créneaux horaire, merci de me déposer le dossier d'inscription complet **AVANT** ces dates.

À télécharger sur le site \* et à remettre le jour de l'inscription :

- ⇒ Fiche d'inscription de juillet
- ⇒ Fiche de renseignements.
- ⇒ Fiche sanitaire.

**Pour tous renseignements, s'adresser à Isabelle HERRISSANT (03.26.67.55.82)**

Se munir :

- du carnet de santé ou photocopies des pages « vaccinations ».
- du document CAF mentionnant le quotient familial.  
(se le procurer sur le site internet de la CAF avec n° d'allocataire et code confidentiel)

Adresse Mail: [frstgermain@outlook.fr](mailto:frstgermain@outlook.fr)

\* Site : [www.famillesrurales.org/saint\\_germain\\_laville](http://www.famillesrurales.org/saint_germain_laville)

Responsable : Isabelle HERRISSANT

## FORMULES à la semaine

- **Accueil du matin** : de 8 h 00 à 9 h 00
- **Demi-journée matin** : de 9 h 00 à 12 h 00 (uniquement pour les enfants – 6 ans)
- **Journée** : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30  
*Les enfants repartent pendant midi pour déjeuner à la maison.*
- **Journée continue \*** : de 9 h 00 à 17 h 30  
*Les enfants sont pris en charge pendant midi.*
- **Demi-journée après-midi** : de 13 h 30 à 17 h 30  
*Les enfants participent uniquement l'après-midi.*

\* REPAS fourni par les parents

⇒ Goûter fourni par le centre

### TARIFS à la semaine

	CAF QF < 1000	CAF QF ≥ 1000	MSA ** bons non déduits
Accueil du matin	5 €	6 €	7 €
Demi-journée matin	27 €	31 €	45 €
Journée	53 €	58 €	85 €
Journée continue	58 €	65 €	90 €
Demi-journée après- midi	40 €	45 €	55 €

Possibilité de paiement par chèques (1, 2 ou 3 fois sans frais) (juin, juillet, août), chèques vacances, CESU. Pour les paiement par chèques vacances et cesu, frais supplémentaires de 3%.

\*\* MSA : bons remboursés directement aux familles sur envoi de justificatif

**Carte d'adhérent FAMILLES RURALES 2019 obligatoire 25,00 €**